



Mesdames et Messieurs

Les Présidents et Professeurs des clubs

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale du Comité de Saône et Loire de judo qui se déroulera le :

Le jeudi 23 mai 2024

Dojo Municipal Cécile Nowak, 58 rue Léon Pernot 71380 SAINT-MARCEL

Programme :

19h15-20h00 > Accueil -Emargement

20h00-21h30 > Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

21h30-22h30 > Election comité directeur CD71, Président et délégués pour l'Olympiade 2020/2024

22h30-23h00 > Intervention invités et remise de récompenses

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour de l'AG ordinaire et extraordinaire du CD71 judo

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir par mail ou courrier pour le 13 mai 2024 au plus tard :

- Votre participation ou non à l'AG 2024
- Les pouvoirs ou procurations éventuels de votre club
- Les questions que vous souhaitez voir portées à l'ordre du jour

Nous vous rappelons que le **club doit être à jour de sa cotisation 2024**, chaque représentant doit être titulaire d'une licence fédérale de l'année en cours souscrite dans l'association représentée (2023/2024).

Cette convocation vous a été transmise par mail le 30 avril 2024. L'ensemble des documents administratifs relatifs à l'assemblée générale sont téléchargeables sur le site du Comité judo 71.

Aucun courrier postal ne sera envoyé. Nous vous remercions donc de bien vouloir prendre connaissance des différents documents et diaporamas avant la tenue de l'assemblée et le cas échéant de vous en munir pour ce jour.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant, recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président, Frédéric Badet

ASSEMBLEE GENERALE 2024 – COUPON REPONSE

Madame, Monsieur :Fonction / Club :

Assistera à l'assemblée générale du 23/05/2024 : Oui Non

A RETOURNER AVANT LE 13 mai 2024

Par Mail > judo71@wanadoo.fr ou bad.fred@orange.fr.

Par courrier postal > Comité 71 judo ,58 rue Léon Pernot 71380 SAINT-MARCEL